



Agir pour l'environnement, c'est vérifier vos branchements !



Pour protéger la Marne et la Seine,
vérifiez la conformité de vos branchements
au réseau d'assainissement.

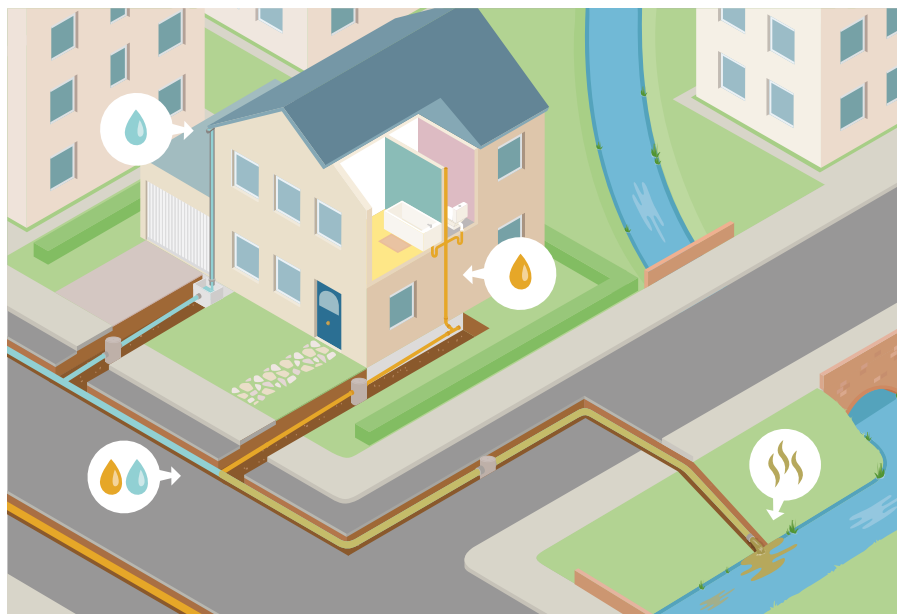
Pour demander un diagnostic,
rendez-vous sur monbranchement.fr
Un accompagnement de vos démarches
et des aides financières existent.

Dans la plupart des communes, le système d'assainissement est composé de deux canalisations qui doivent être bien séparées.

La première dirige vos eaux usées (eaux des toilettes, de salle de bain, de cuisine...) vers une station d'épuration où elles sont dépolluées avant d'être restituées au milieu naturel. La seconde guide les eaux de pluie vers la Marne ou la Seine.

En cas d'erreur de branchement, vos eaux usées peuvent se retrouver directement dans l'environnement naturel sans avoir été dépolluées.

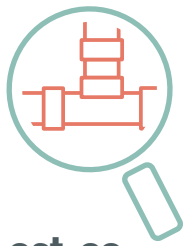
Ces erreurs de branchement existent et vous ne pouvez vous en rendre compte de votre domicile. C'est pourquoi il est important de faire vérifier vos branchements en demandant un diagnostic.



 *Eaux pluviales*

 *Eaux usées*

 *Pollution*



Pourquoi est-ce important d'avoir un bon branchement ?

Un bon branchement permet de traiter vos eaux usées (eaux des toilettes, de salles de bains, de cuisine), avant qu'elles ne soient rejetées dans la Marne ou la Seine. Dans le cas contraire, vos eaux usées se retrouvent dans la nature sans avoir été dépolluées.

Quel est l'impact environnemental d'une erreur de branchement ?

Une erreur de branchement et vos eaux usées se retrouvent dans la Marne et dans la Seine sans être dépolluées !

Quel est l'impact sur une transaction immobilière ?

En cas d'erreur de branchement, votre habitation n'est pas en conformité et cela peut vous pénaliser ou annuler une transaction immobilière.

Comment se mettre en conformité ?

En contactant un professionnel qui se rendra à votre domicile pour diagnostiquer vos branchements et vérifier où se dirigent vos eaux usées. Ce diagnostic peut même être gratuit sous certaines conditions.

Comment demander un diagnostic ?

Demandez au gestionnaire de votre réseau d'assainissement d'effectuer un diagnostic.

Contactez-le à l'aide de la carte interactive sur le site monbranchement.fr

Existe-t-il des aides financières ?

Votre collectivité et l'agence de l'eau Seine Normandie peuvent couvrir l'ensemble des frais pour vos travaux de mise en conformité !

Rendez-vous sur monbranchement.fr pour avoir plus d'informations.

Pour demander un diagnostic,
rendez-vous sur monbranchement.fr
Un accompagnement de vos démarches
et des aides financières existent.

MON BRANCHEMENT.FR

Service public des acteurs de l'assainissement



Les acteurs de l'assainissement francilien

